

Au fil des vallons

Février 2022 - n°43



**LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

p. 8-9

© BOOM BOOM KIDS

vallons-de-l'Erdre

LOIRE ATLANTIQUE

Dimanche 12 décembre • L'APEL de l'école Sainte Anne a organisé son marché de Noël à l'école de Freigné.



Dimanche 12 décembre • L'APEM a organisé son marché de Noël à l'école Sainte Marie à Maumusson.



Jeudi 16 et vendredi 17 décembre • Une campagne de vaccination a eu lieu à l'espace Paul GUIMARD à Saint-Mars-la-Jaille.



Mercredi 15 décembre • Les Attelages de l'Erdre ont emmené les enfants du Relais Petite Enfance (RPE) et de l'accueil de loisirs se balader en calèche dans les rues de Saint-Mars-la-Jaille.



Du mercredi 19 au vendredi 21 janvier • Harold PROUST, chef du restaurant Le Relais des Landes (Saint-Sulpice-des-Landes), a préparé le plat principal du repas des aînés dans les cuisines de l'espace Paul GUIMARD.



Samedi 22 janvier • Les vallonnois de 70 ans et plus sont venus chercher leur repas offert par la commune.

p. 2 **RETOUR** *en images*

p. 4 **L'ACTU** *municipale*

p. 8 **DOSSIER**
Le CCAS

p. 10 **L'ACTU** *intercommunale*

p. 11 **VIE** *associative*

p. 15 **AGENDA**

DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE BULLETIN DE MARS

Date limite : 10 février

Transmission des articles à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à communication@vallonsdelerdre.fr ou associations@vallonsdelerdre.fr

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

CONTACTER LA MAIRIE

18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac
Saint-Mars-la-Jaille
44540 Vallons-de-l'Erdre

contact@vallonsdelerdre.fr

02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)
• du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
• le samedi : 9h-12h

www.vallonsdelerdre.fr



Bulletin municipal d'information

Tirage : 2 200 exemplaires
Imprimerie Kalydéa
Dépôt légal : février 2022
Mairie : 02.85.29.33.00
Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU
Conception : service communication
Commission Vie Locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS, Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC, Frank GUILLAUMEUX, Dominique RIOU, Marie-Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL
Bulletin téléchargeable sur le site internet
<http://www.vallonsdelerdre.fr>

ÉDITO

Chère Vallonnaise, Cher Vallonnais,

La situation sanitaire nous a une nouvelle fois contraints d'annuler les cérémonies des vœux. En contrepartie, les élus responsables de pôle et moi-même vous avons adressé nos vœux en vidéos. Nous y abordons les projets en cours et à venir. Toutes ces vidéos sont disponibles sur le site internet et la page Facebook de la commune. Une dernière vidéo est venue clore la série en vous présentant en images les futurs projets.

À l'instar des cérémonies des vœux, les repas des aînés n'ont pas pu avoir lieu. Nous avons donc proposé à nos aînés un repas à emporter, comme l'année dernière. Près de 700 repas ont été distribués le samedi 22 janvier dernier. Ils ont été préparés par Harold PROUST du restaurant le Relais des Landes (Saint-Sulpice-des-Landes), Nathanaël VENDÉ et Tanguy VALLÉE de la Boucherie de Tanguy et Patrick HAMON de la Boulangerie de l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille). Je les remercie pour leur investissement.

Vous retrouverez ce mois-ci dans ce bulletin un dossier sur le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un acteur important pour notre commune, d'autant plus en cette période de crise sanitaire. Son rôle est d'accompagner et d'orienter les personnes en difficulté vers différents partenaires. Si vous connaissez, autour de vous, des personnes vulnérables ou ayant besoin d'aide, n'hésitez pas leur parler du CCAS ou à contacter, avec leur accord préalable, l'agent en charge du service.

Bien cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU,
Maire



ÉTAT-CIVIL

► Bienvenue à...



CHESNEAU Margaux 10 novembre
Saint-Sulpice-des-Landes

PINEAU Éliëna 12 novembre
Freigné

LÉPINAY Mylane 18 novembre
Saint-Sulpice-des-Landes

GICQUEAU Benjamin 22 novembre
Freigné

ROUSSE ANIS Esteban 28 novembre
Freigné

PAILLUSSON Laël 28 novembre
Freigné

HAIS RIBEIRO Léon 1^{er} décembre
Bonnœuvre

MÜCKE Léo 9 décembre
Maumusson

CLERFEUILLE GUILLET Helios
..... 15 décembre
Maumusson

MARCHAND Owen 17 décembre
Freigné

COUTIN Arwen 22 décembre
Saint-Sulpice-des-Landes

BOURGEAIS Lucas 5 janvier
Saint-Sulpice-des-Landes

CARLIER Augustin 6 janvier
Maumusson

► Ils nous ont quittés...



GASNIER Joseph 20 novembre
93 ans | Freigné

VERGER veuve PICHOT Marie-Thérèse ...
..... 27 novembre
96 ans | Saint-Mars-la-Jaille

BEUCHER Marcel 29 novembre
89 ans | Saint-Mars-la-Jaille

ROUSSEAU Irène 3 décembre
84 ans | Saint-Mars-la-Jaille

BERNARD André 6 décembre
89 ans | Saint-Mars-la-Jaille

BODIN Pierre 8 décembre
90 ans | Saint-Mars-la-Jaille

ESNAUX Pierre 15 janvier
86 ans | Saint-Mars-la-Jaille

Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans cette colonne.

COMPTE-RENDU

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

- **Local mis à disposition de l'association Les Restaurants du Cœur - convention d'occupation précaire suite au changement de propriétaire**
(Délibération n°220/2021)

Suite au rachat par la société NELSSQUARESOFT du local occupé par les Restos du Cœur, la commune a signé une nouvelle convention d'occupation reprenant les mêmes termes que la précédente, convention effective depuis le 1^{er} décembre 2021.

- **Projet de création d'une liaison douce - acquisition de la parcelle de terre non bâtie**
(Délibération n°226/2021)

Dans le cadre du projet de création d'une liaison douce pour relier la rue d'Ancenis et le hameau de la Haute Harie, le conseil municipal a décidé d'acquérir une parcelle de terre non bâtie située rue d'Ancenis à Saint-Mars-la-Jaille.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2022

- **Projet d'acquisition d'un camion-benne**
(Délibération n°005/2022)

Le conseil municipal a autorisé le lancement d'une consultation d'entreprises pour l'achat d'un véhicule de type camion-benne de 3,5 tonnes, en remplacement d'une fourgonnette. Le camion-benne sera affecté en priorité à l'atelier technique de Saint-Sulpice-des-Landes mais pourra être utilisé sur l'ensemble du territoire.

- **Réfection de la toiture du local de stockage rue de la Pastorale (Maumusson)**
(Délibération n°008/2022)

Le local de stockage mis à disposition des associations rue de la Pastorale à Maumusson nécessite des travaux de réfection de la toiture afin de reconstituer son étanchéité et de préserver le matériel stocké. Au regard du montant estimatif et de l'urgence à procéder à ces travaux, un devis a été demandé à la société LEROUX Couverture de Vallons-de-l'Erdre.

Le conseil municipal a décidé d'accepter la proposition de l'entreprise pour la réfection de la toiture en bac acier moyennant la somme de 4 781,90 € TTC.

- **Subventions communales pour l'année 2022 aux association gestionnaires de services périscolaires et extrascolaires**
(Délibération n°009/2022)

L'association Familles Rurales de Freigné gère l'accueil périscolaire avant et après la classe, le service de restauration scolaire, l'accueil de loisirs du mercredi en période scolaire ainsi que l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires.

Jusqu'au 31 décembre 2021, l'association La Musse aux Mômes de Maumusson gèrait, quant à elle, l'accueil périscolaire avant et après la classe et l'accueil de loisirs du mercredi en période scolaire.

Le conseil municipal a décidé de verser, en mars 2022, un acompte égal à 50 % du montant des subventions accordées au titre de l'année 2021 à ces 2 associations communales, soit 19 764 € pour l'association de Freigné et 14 663,50 € pour celle de Maumusson.

► **Services périscolaires et extrascolaires - accueil de familles demandant la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire**

(Délibération n°010/2022)

Un enfant d'une famille demandant la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire est actuellement accueilli dans un restaurant scolaire communal.

Le conseil municipal a décidé d'appliquer aux familles demandant la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire le tarif correspondant à la tranche de quotient familial la plus basse (inférieur ou égal à 400 €) pour l'accès aux services périscolaires et extrascolaires et ce, dans l'attente que les familles concernées puissent présenter un justificatif de quotient familial.

► **Lotissement communal rue des Jardins (Bonnœuvre) - prise en charge financière des compteurs électriques par la commune**

(Délibération n°012/2022)

La viabilisation de la première tranche du lotissement communal rue des jardins à Bonnœuvre, composée de trois lots, n'a pas nécessité le dépôt d'un permis d'aménager. Seule une déclaration préalable de division de foncier a été déposée. De ce fait, la fourniture et l'installation des compteurs électriques n'ont pas été prévues alors que ces lots à bâtir sont en principe vendus viabilisés.

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge le coût de l'installation des compteurs électriques sur chacun des 3 lots du lotissement communal.



Scannez pour accéder aux compte-rendus complets

► Les compte-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre ; ils sont disponibles dans chacune des communes déléguées.



Prochain conseil municipal

MARDI 22 FÉVRIER à 19h
Salle du conseil municipal
Saint-Mars-la-Jaille



ÉLECTIONS

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

► **N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !**

Les 10 et 24 avril prochains auront lieu les 2 tours de l'élection présidentielle.

Afin de pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 4 mars. Cette inscription peut se faire en ligne sur www.demarches.interieur.gouv.fr ou à l'accueil de votre mairie déléguée. Il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

► **La commune recherche des assesseurs et scrutateurs.**

La commune fait appel aux électeurs qui seraient intéressés pour intervenir, en tant qu'assesseurs, au bureau de vote de leur commune déléguée. Ce rôle consiste à s'assurer, aux côtés du Président du bureau, du bon déroulement et de la régularité du vote. Cela consiste pour chaque électeur à vérifier son identité, faire signer la liste d'émargement et tamponner la carte électorale.

De même, la commune recherche des scrutateurs pour procéder au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau.

► Vous pouvez vous inscrire par mail à contact@vallonsdeleudre.fr ou en appelant le 02.85.29.33.00.

ÉGLISE

POSE DE GRILLAGES SUR L'ÉGLISE DE FREIGNÉ

► Afin d'empêcher les invasions de pigeons et la détérioration de l'intérieur de la bâtisse, des grillages ont été posés sur les ouvertures de l'église.

La pose a été effectuée aux environs du 15 décembre par les services techniques de la commune, au moyen d'une nacelle de 28 m. Un nettoyage de l'intérieur de l'église va être organisé dans les semaines à venir.



PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA CROIX LETORT

► Les travaux de restauration de la Croix LETORT ont débuté.



L'entreprise Pierre d'Angle de Brain-sur-Longuenée (49) a effectué la dépose de la Croix LETORT les 12 et 13 janvier derniers, en vue de sa restauration et de sa réinstallation à l'angle de la rue Neuve et de l'avenue Alexandre BRAUD à Saint-Mars-la-Jaille.

Ce projet avait été initié avant la création de la commune nouvelle et est mis en œuvre par la commission communale patrimoine en collaboration avec Michel GASNIER, ancien Maire de Saint-Mars-la-Jaille.

ÉCOLE JULES FERRY

À LA RECHERCHE DU "VILAIN PETIT CANARD"

► Au mois de novembre, les élèves de grande section de l'école Jules FERRY sont partis à la recherche "du vilain petit canard" à l'étang de la Provostière à Riaillé.

Partant du conte d'ANDERSEN, ce projet avait pour objectif de faire découvrir un milieu naturel de proximité en observant sa faune et sa flore. Les élèves ont pris en photos les oiseaux depuis l'observatoire, mais aussi prélevé des coquilles d'anodontes... tout en respectant l'écosystème.

Shayana : "J'ai aimé pêcher et j'ai attrapé des gros coquillages, les anodontes, et aussi les nénuphars."

Alya : "Moi j'ai mieux aimé quand on a bu la tisane dans la maison des oiseaux pour ne pas se faire voir, c'était bien chaud."

Marie : "On marchait autour de l'étang pour trouver le cygne mais il était trop loin et c'était long pour nous. Moi j'ai préféré caresser les ânes."

Thomas : "On a des tablettes pour prendre les photos. J'ai vu des oiseaux noirs : des foulques."

Alya : "J'ai préféré ramasser les coquillages avec les épuisettes."

Thais : "On voulait pêcher des poissons mais on n'a pas réussi car ils étaient trop loin."

Meysson : "J'étais en train de guetter les bateaux et après j'ai vu les oiseaux blancs ; c'était des mouettes rieuses. J'ai pris des photos de l'étang."

Louane : "Il y avait des bateaux de pêcheurs mais les pêcheurs n'étaient pas là."



FIBRE

ÉTUDE POUR LE PASSAGE DE CÂBLES

► La phase d'étude pour le déploiement de la fibre sur le territoire se poursuit.

Dans ce cadre, les sociétés AXIONE et Fibre 44, mandatées par le Conseil départemental de Loire-Atlantique, sont susceptibles de prendre contact avec certains propriétaires en vue d'étudier la possibilité d'un passage de câbles sur certaines façades de propriétés privées.

ÉCOLES

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022

► Inscrivez dès à présent votre enfant dans une des écoles de Vallons-de-l'Erdre.

Groupe scolaire Jules FERRY (Saint-Mars-la-Jaille)

Début des inscriptions : 1^{er} février

Démarche

1. Se présenter en mairie, muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour.
2. La mairie délivre un certificat d'inscription pour l'école.
3. Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Carole JOLY, pour valider l'inscription et visiter l'école (ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques).

► Contact : Carole JOLY, directrice - 02.40.97.01.41 - ce.0440863z@ac-nantes.fr

École du Dauphin (Vritz)

Début des inscriptions : 21 février

Démarche

1. Se présenter en mairie, muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour.
2. La mairie délivre un certificat d'inscription pour l'école.
3. Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Natacha MONDEVILLE, pour l'admission à l'école.

► Contact : Natacha MONDEVILLE, directrice - 02.41.92.05.75 - ce.0440974v@ac-nantes.fr

École Sainte Anne (Freigné)

Début des inscriptions : dès à présent

Démarche : contacter l'école (possibilité de laisser ses coordonnées sur la messagerie téléphonique)

► Contact : Stéphane BOUYER, directeur - 02.41.92.03.18 - ec.vallons-erdre.ste-anne@ec44.fr

École Sainte Marie (Maugusson)

Début des inscriptions : dès à présent

Démarche

1. Prendre rendez-vous avec la directrice, Sandrine HAURAY.
2. Se rendre au rendez-vous muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour (n'hésitez pas à venir avec votre enfant pour un 1^{er} contact avec son futur lieu scolaire)

► Contact : Sandrine HAURAY, directrice - 02.40.97.08.95

École Sainte Thérèse - Saint Fernand (Saint-Mars-la-Jaille)

Début des inscriptions : dès à présent

Démarche : prendre rendez-vous avec la directrice, Dominique GORIOUX (ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques)

► Contact : Dominique GORIOUX, directrice - 02.40.97.00.67

École Sacré Cœur (Saint-Sulpice-des-Landes)

Début des inscriptions : dès à présent

Démarche : prendre rendez-vous avec la directrice, Marie-Cécile CHAPLAIS

► Contact : Marie-Cécile CHAPLAIS, directrice - 02.40.97.03.44

EMPLOI

L'ENTREPRISE AUBRET RECRUTE

► L'entreprise AUBRET recrute tous jours.

De nombreux postes sont à pourvoir : opérateurs de production, conducteurs de ligne, conducteurs de machines, caristes cours / préparateurs de commande, techniciens de maintenance générale et industrielle...

Sont recherchés tous types de profil : hommes/femmes, débutants ou confirmés, en CDD ou en CDI.

L'entreprise forme et accompagne chaque collaborateur vers une réussite commune. Des perspectives d'évolution pourront également être proposées.

► Vous pouvez déposer votre candidature à l'accueil du site AUBRET (zone industrielle à Saint-Mars-la-Jaille) ou envoyer un mail à l'adresse indiquée ci-dessous.

Contact : recrutement.aubret@eureden.com ou 02.40.97.44.44

Page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/societe-aubret/>



De l'emploi à Vallons de l'Erdre...

Vous recherchez un emploi ? **aubret**

AUBRET RECRUTE ! Recrute

Opérateurs de production
Conducteurs de ligne
Conducteurs de machines
Caristes cours / préparateurs de commande
Techniciens de maintenance générale et industrielle
...

REJOIGNEZ-NOUS !

RETROUVEZ TOUTES NOS OFFRES SUR LE SITE INTERNET : www.eureden.com

Rubrique "candidat", "découvrir nos offres d'emploi" et "localisation du poste" -> "Pays de la Loire"

Où retrouvez-nous sur les réseaux sociaux: 

CONTACTEZ LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES À L'ADRESSE SUIVANTE : RECRUTEMENT.AUBRET@EUREDEN.COM

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



CONTACTER LE CCAS

 18 avenue Charles-Henri de
Cossé Brissac
Saint-Mars-la-Jaille
44 540 VALLONS-DE-L'ERDRE

 social@vallonsdelerdre.fr

 02.85.29.33.00



Magali PETITRENAUD, 7^e adjointe

Responsable de la commission communale solidarités et vie sociale - Vice-présidente du CCAS

"Depuis le début de notre mandat, notre commune, à travers le Centre Communal d'Action Sociale, mène une politique proposant à chacun, selon son âge et ses problématiques, des solutions adaptées."

La crise du coronavirus, qui n'a pas épargné notre commune, a durement éprouvé la vie de chacun. Les domaines du social, de l'économie et de la santé ont été mis à rude épreuve. Les personnes en situation de grande précarité sont particulièrement exposées au risque de la Covid-19 dans la mesure où elles cumulent souvent plusieurs facteurs de vulnérabilité.

La Covid-19 est arrivée avec de nouvelles problématiques et des questions auxquelles nous n'étions pas préparés.

Le CCAS œuvre pour vous apporter sans cesse une offre de services diversifiés afin d'assumer la mission qui lui est confiée, d'être le premier niveau institutionnel de solidarité. Les membres de la commission communale vie sociale et du conseil d'administration souhaitent que soit développée sur le territoire une politique d'aide aux vallonnais rencontrant des difficultés sociales et financières.

Nous vivons tous des moments difficiles avec cette crise ; c'est pour cela que je vous encourage à continuer de faire preuve de solidarité."

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

► **Le conseil d'administration a pleine et entière compétence pour régler, par ses délibérations, les affaires du CCAS. Il décide notamment de l'attribution des aides et secours.**

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui est composé :

- du Maire qui est le Président de droit,
- de membres élus en son sein par le conseil municipal,
- de membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du conseil municipal.

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal.

Les administrateurs du CCAS, comme l'ensemble du personnel, sont soumis au respect du secret professionnel s'agissant des informations nominatives. Cela explique le choix de ne pas nommer les demandeurs dans les écrits remis aux membres du CCAS.



LES MISSIONS DU CCAS

► **Le CCAS est un établissement public administratif communal. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la collectivité.**

Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Département, CAF, MSA, associations). À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

LES MISSIONS LÉGALES

Procédure de domiciliation

Le CCAS est tenu de procéder aux domiciliations des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou en habitat précaire, afin de leur permettre d'avoir une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux (notamment en matière de RSA, AME, ...) et aussi pour permettre la délivrance d'un titre national d'identité.

Instruction des demandes d'aide sociale légale

Les demandes donnent lieu à l'établissement d'un dossier par les soins du CCAS. Il s'agit de recueillir les éléments nécessaires pour apprécier le bien-fondé de la demande. Le CCAS transmet ensuite la demande assortie de son avis au département de Loire-Atlantique pour décision.

Lutte contre l'exclusion

Le CCAS prend les dispositions nécessaires pour informer chacun de la nature et de l'étendue de ses droits et pour l'aider, éventuellement par un accompagnement personnalisé, à accomplir les démarches administratives ou sociales.

LES MISSIONS FACULTATIVES

Analyse des besoins sociaux

Pour définir et mettre en place sa politique d'action sociale facultative, le CCAS doit procéder à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population et notamment des familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes en difficulté.

Les prestations

Le CCAS peut intervenir sous différentes formes :

- prestations remboursables (avances remboursables) ;
- prestations non remboursables (secours d'urgence, bon alimentaire, bon carburant) ;
- prestations en nature (bon d'hébergement).



FAIRE UN DON AU CCAS

► **Toute personne ou entreprise peut soutenir le CCAS par un don qui ouvrira droit à une réduction d'impôt.**

Le don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

Concernant les entreprises et conformément au Code des Impôts, les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social) à hauteur de 60 % du montant des versements.



LE REGISTRE DE PRÉVENTION

► **Un registre de prévention à destination des personnes vulnérables en cas de pandémie, canicule ou grand froid est tenu par le CCAS.**

L'isolement peut être dangereux ; il ne faut pas hésiter à s'inscrire ou inscrire un proche en cas de vulnérabilité.

Ce registre s'adresse aux personnes suivantes :

- de 65 ans ou plus ;
- de 60 ans ou plus reconnues inaptes ;
- adultes en situation de handicap.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie et sur le site internet de la commune. Si vous accompagnez une personne de votre entourage, veuillez au préalable à ce qu'elle vous donne son accord. La fiche d'inscription doit être complétée, signée et retournée en mairie par courrier ou par mail à l'adresse suivante : social@vallonsdelordre.fr

PROJET SPORT SÉNIOR

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LES SÉNIORS À VALLONS-DE-L'ERDRE

► Plusieurs études montrent les bienfaits du sport sur la santé des séniors : outil de prévention des chutes, outil de socialisation ; il permet de lutter contre l'isolement et de réduire la perte d'autonomie.

Au programme :

- Tous les jeudis, du 20 janvier au 12 mai (hors vacances scolaires), de 14h à 15h30 : rendez-vous à la Salle de la Charlotte à Vallons-de-l'Erdre pour des ateliers de renforcement musculaire, jeux de raquettes, jeux d'orientation...
- Le jeudi 19 mai de 9h à 12h30 : rencontre Sport Santé Séniors à l'espace Paul GUIMARD, avec un échauffement collectif, des jeux de ballons, marche nordique, gym, ateliers podologie et diététique.

► Plus d'informations et inscriptions auprès de :
Annick HUMEAU (CORERS) : 06.31.92.75.83
ou developpementcorerspdl@gmail.com
Thomas POSTEL (Département de Loire
Atlantique) : 06.86.45.83.30 ou
thomas.postel@loire-atlantique.fr

SPORT MAMAN/BÉBÉ

REPRENDRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE EN DOUCEUR

► Des ateliers sont organisés par les animateurs sportifs du département et la PMI.

Ils sont à destination des mamans avec leur bébé afin de reprendre une activité physique en douceur encadrée par des professionnels. Ils ont lieu de janvier à juin, un mardi par mois, de 9h45 à 11h15 à la salle de la Charlotte à Saint-Mars-la-Jaille.

► Renseignements et inscriptions : Espace départemental des solidarités de Ligné Vallons-de-l'Erdre au 02.40.97.04.70 ou à edsvde@loire-atlantique.fr

DÉCHETS

ÉVOLUTION DES TARIFS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS

► Les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent en 2022. Ils étaient inchangés depuis 2016, année de la mise en place de la redevance incitative.

La redevance incitative finance l'ensemble des coûts de collecte et de traitement des déchets sur le territoire pour les particuliers et les professionnels : les ordures ménagères, les emballages, le papier, le verre et tous les apports en déchèterie. Le service rendu comprend aussi la prévention des déchets et les actions autour du tri, du compostage...

Pourquoi une évolution des tarifs ?

Plus de 85 % des déchets collectés sur le territoire sont valorisés grâce aux efforts de chacun. Mais les taxes de l'État ainsi que les tonnages collectés ne cessent d'augmenter et génèrent des coûts supplémentaires. Afin de retrouver un équilibre financier, les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent pour les particuliers comme pour les professionnels.

La hausse des dépenses pour la COMPA s'explique principalement par 2 raisons.

- L'importante hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) mise en place par l'État afin de limiter l'enfouissement et inciter au recyclage

Elle s'applique sur les tonnages d'ordures ménagères incinérées et sur les tonnages enfouis (déchets "tout venant" des déchèteries, non valorisables).

La TGAP pour la COMPA en 2020 était de 126 687 €. En 2025, elle sera de 490 435 € à tonnages constants (5 200 tonnes enfouies et 7 190 tonnes incinérées), soit 287 % d'augmentation.

- L'augmentation des tonnages collectés

La collecte des ordures ménagères est à la baisse mais les autres déchets produits par les foyers sur le territoire augmentent : de 476 kg de déchets produits par habitant et par an en 2016, on est passé à 517 kg en 2020. Les apports en déchèteries ont fortement augmenté et représentent depuis plusieurs années la part la plus importante des tonnages.

Conclusion : les coûts de collecte et de traitement de tous ces déchets sont en hausse ; les dépenses augmentent plus vite que les recettes ; le budget est en déséquilibre. Pour éviter d'endetter les générations futures et conserver la qualité du service rendu, il faut donc rétablir un juste prix.

Des exemples concrets

- Vous disposez d'un bac ordures ménagères et êtes collecté en porte à porte.

Un foyer d'1 à 2 personnes ayant un bac de 80 litres paiera 144 € par an pour 12 levées, contre 125 € en 2021, soit 1,60 € de plus par mois. Au-delà de 12 levées par an, chaque présentation du bac sera facturée 5 €.

- Vous ne disposez pas de bac et amenez vos déchets dans des conteneurs enterrés.

Un foyer de 3 à 4 personnes collecté en conteneur enterré paiera 200 € par an et pourra ouvrir 80 fois la trappe du conteneur enterré ordures ménagères. Au-delà de 80 utilisations, chaque ouverture supplémentaire sera facturée 1,50 €.

⚠ La facture que vous avez reçue en janvier concerne la collecte du 2nd semestre 2021. Cette facture n'est pas concernée par les nouveaux tarifs. Les tarifs s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2022. Ils apparaîtront donc sur la facture du 1^{er} semestre 2022 que vous recevrez en juillet 2022.

► Retrouvez tous les tarifs sur <https://www.pays-ancenis.com/vie-quotidienne/gerer-mes-dechets/payer-ma-facture-dechets/les-tarifs>

CROIX-ROUGE

DES COURS DE FRANÇAIS PROPOSÉS À L'ESPACE DES QUATRE SAISONS

► Une rencontre conviviale avec un petit film, un jeu, une guirlande pour l'ambiance et un sachet de chocolats à emporter offert par la Croix-Rouge d'Ancenis !

"Cela s'est fait le samedi 18 décembre avec "nos amis" en apprentissage de notre langue...

Des étrangers ? Ils ne le sont plus pour nous. Les rencontres se transforment et, peu à peu, on n'a pas seulement en face de soi une personne qui a besoin d'aide pour apprendre le français mais une personne avec qui on échange aussi des savoirs, des cultures, des leçons de vie...

Arrivés de Bulgarie, d'Espagne, du Royaume Uni, d'Indonésie, de Tunisie, du Brésil, ils sont 10 depuis la rentrée et, en ce début d'année 2022, 2 familles colombiennes et afghanes nous ont rejoints - Bienvenue à elles !

Vallons-de-l'Erdre : une commune multi-culturelle !

Une opportunité pour nous de reprendre nos atlas, nos livres d'histoire, de géopolitique pour nous cultiver davantage. Plus de savoirs pour mieux se connaître, pour s'apprécier...

Et malgré cette difficile période pour un grand nombre, il nous faut prendre conscience de nos chances, face aux populations victimes de la guerre, de la misère...

Un appel : pour 14 inscrits, nous sommes 4 bénévoles. Nous avons besoin de renfort. Des jeunes pour apporter du sang neuf...

Très bonne année à tous !"

Les bénévoles de l'antenne Croix-Rouge de Vallons-de-l'Erdre

► Contact : Danièle JUSTEAU au 02.40.97.02.92



FOYER RICHEBOURG

LES 10 ANS DU FOYER RICHEBOURG

► Le service hébergement du Foyer Richebourg, Les Rives Bleues, a fêté ses 10 ans le jeudi 9 décembre.

Une soirée était initialement prévue avec les résidents, les professionnels et les membres du conseil d'administration, mais la situation sanitaire a restreint les invitations. Ce moment de convivialité fut ponctué d'un diaporama avec des photos retraçant l'évolution et d'un quizz pour se remémorer les dates importantes.

Le rendez-vous est déjà pris pour fêter les 20 ans de l'accueil de jour en 2022 !

L'ACRE et l'association Foyer Richebourg ont signé une convention le lundi 13 décembre dernier. Celle-ci officialise le travail en partenariat entre les 2 associations existant déjà depuis quelques années. En effet, tous les ans, les personnes accueillies au foyer participent au Forest Trail sous diverses formes (ravitaillement, remise des lots...) et l'ACRE remet un chèque pour le financement d'un projet éducatif.



FAMILLES RURALES DE MAUMUSSON

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS

► Le centre de loisirs de Maumusson ouvre ses portes pendant les vacances de février.

Il accueillera les enfants âgés de 3 à 11 ans du 7 au 11 février. Une nouvelle aventure commence pour l'association.

► Renseignements :
periscolaire.maumusson@hotmail.fr

L'ATELIER DU PETIT CHEMIN

INSCRIPTION À L'ATELIER DU PETIT CHEMIN

► Les ateliers d'arts plastiques reprennent à l'espace des Quatre Saisons à Saint-Mars-la-Jaille.

Ces ateliers sont un moment privilégié pour pratiquer ensemble le dessin, la peinture et le volume, pour tous les niveaux.



En début d'atelier, un temps de découverte technique et d'expérimentation est proposé, puis chacun(e) est accompagné(e) dans le développement de son expression personnelle

Les inscriptions en cours d'année sont possibles. L'atelier d'essai est gratuit.

- Adultes : mardi 14h30-17h (95 €/trimestre)
 - Enfants de 6 à 12 ans : mercredi 14h-15h30 (90 €/trimestre, matériel inclus)
 - Ados de 10 à 16 ans : mercredi 16h-17h30 (90 €/trimestre, matériel inclus)
- + 10 € d'adhésion au Syndicat d'Initiatives de Saint-Mars-la-Jaille

► Contact : Flora MARC - 06.16.19.16.15 - flora.marc@gmail.com



POLY-SONS

DES STAGES DE MUSIQUE PENDANT LES VACANCES

► L'école de musique Poly-Sons organise 2 stages pendant les vacances scolaires de février.

- **Atelier harpe**
A partir de 7 ans
Mardi 8 et mercredi 9 février de 10h à 12h
Salle au dessus de la cantine à Joué-sur-Erdre
À partir de 7 ans, 35 €
- **Atelier sonorisation**
Mardi 15 février de 14h à 17h
Espace culturel de la Mauvraie à Riaillé
À partir de 11 ans, 25 €

► Plus d'informations sur polysons.net
Inscriptions à ecoledemusiquepolyson@gmail.com
ou au 07.82.39.52.68



LUDOTHÈQUE ASSOCIATIVE

ANNÉE CONTRASTÉE POUR LULU PRÊT'

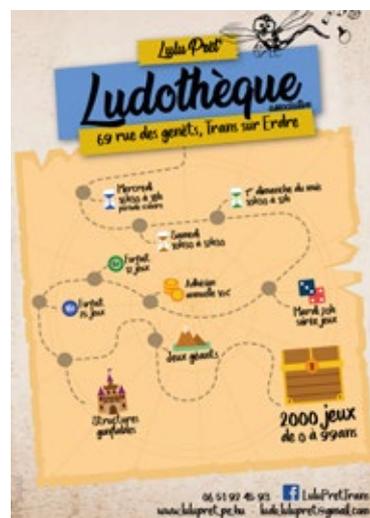
► Si le nombre d'adhérents est en augmentation constante au fil des années (plus de 70 familles), la situation sanitaire a bridé la libellule dans ses activités.

Malgré cela, les bénévoles ont pu maintenir les permanences tout au long de l'année, en alternant les ouvertures classiques et la formule "Dépôts - Retraits".

Vous avez peut-être croisé Lulu et sa bande, cet été, sur le territoire de Vallons-de-l'Erdre lors du festival Esti'Vallons ou à Ligné pour la clôture du festival "Ce soir, je sors mes parents". Lulu a aussi animé sa commune d'origine, Trans-sur-Erdre, avec une conférence début juillet sur "l'intérêt de jouer avec ses enfants" et une bourse aux jeux en novembre.

Lulu a été contrainte de suspendre les soirées jeux du mardi soir, pourtant très appréciées et de limiter les rencontres ludiques du 1^{er} dimanche du mois. L'association espère pouvoir reprendre rapidement le cours de ses activités ludiques et d'échanges intergénérationnels car comme le dit l'adage : "On n'arrête pas de jouer parce qu'on vieillit. On vieillit parce qu'on arrête de jouer".

Alors venez tous et toutes vous rajeunir avec Lulu Prêt' au 69 Rue des Genêts à Trans-sur-Erdre.



► Contact : 06.51.92.45.93 ou ludo.lulupret@gmail.com
www.lulupret.pe.hu - Facebook : LuluPrefTrans

LA GAULE SAINT MARSIEUNE

UN NOUVEAU BUREAU

► **L'association de pêche de Saint-Mars-la-Jaille a élu son nouveau bureau.**

Lors de la dernière assemblée générale, Noël DALIBON a accepté la présidence, Jean-Pierre LETORT est vice président, Michel ONILLON trésorier et Claudine ONILLON secrétaire.

Les permis de pêche sont en vente à Saint-Mars-la-Jaille au bureau de tabac de Jean-Luc BONTEMPS et à Freigné au magasin Vival.

Une frayère a été créée entre Saint-Mars-la-Jaille et Bonnœuvre afin de faciliter la reproduction du poisson. Des alevinages ont lieu dans les plans d'eau de Bonnœuvre, Freigné et Saint-Mars-la-Jaille ; brochets, sandres, gardons, black-bass y sont déversés.

TROCANTONS

L'ÉCOCYCLERIE DENSIFIE SON ACTION SUR LE PAYS D'ANCENIS

► **Faisant échos aux enjeux de développement durable pour une économie circulaire et inclusive, l'écocyclerie Trocanton continue de développer son activité de réemploi et densifie son action dans le Pays d'Ancenis.**

Ainsi, après avoir largement augmenté les horaires des boutiques de Vallons-de-l'Erdre, de Le Cellier et, dans une moindre mesure, de Loireauxence pour répondre à une demande croissante des habitants en équipement de seconde main, l'association a décidé, en lien avec ses partenaires locaux, de renforcer cet engagement.

Cela prendra donc la forme d'une nouvelle boutique/dépôt à Ancenis en avril prochain. Tous les habitants du bassin se trouveront désormais à moins de 15 minutes d'une solution de réemploi.

Pour concentrer son action sur le Pays d'Ancenis et être en mesure de faire face à l'engouement toujours grandissant, l'association va dans le même temps se retirer de l'activité créée en 2015 à Nort-sur-Erdre (territoire Erdre et Gèvre) pour passer la main à la Recyclerie Nord Atlantique qui prendra le relais sur place.

L'activité générée par l'association aujourd'hui est impressionnante : plus de 1 200 tonnes traitées par an sur le site de Saint-Mars-la-Jaille, 500 tonnes revendues dans les boutiques, 55 salariés dont la moitié en parcours d'insertion, une centaine de bénévoles investis, un conseil d'administration étoffé et surtout plus de 2 500 usagers par semaine qui contribuent au développement de l'économie circulaire sur le territoire. Plus de 25 ans d'expérience qui permettent au Pays d'Ancenis d'être régulièrement cité en exemple.

Horaires d'ouverture de Trocanton de Saint-Mars-la-Jaille

BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

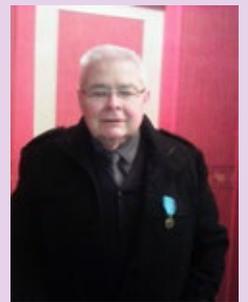
► Tous les horaires et renseignements, par téléphone au 02.40.97.78.55, sur le site internet www.trocantons.org ou sur la page Facebook @trocantons

RÉCOMPENSES

UNE MÉDAILLE MINISTÉRIELLE

► **Albert MOUCHET, vallonnois, a reçu la médaille ministérielle de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif à Sucé-sur-Erdre pour ses 42 ans de présidence à l'UNC de Saint-Mars-la-Jaille.**

Il a été décoré le 10 décembre par la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, Sarah EL HAÏRY, accompagnée de Didier MARTIN, Préfet de Loire-



Atlantique, et d'autres personnalités dont Jean-Louis ROGER, Maire de la commune de Sucé-sur-Erdre.

2 VALLONNOIS MÉDAILLÉS

► **Roger Alexandre LAUBIER de Maumusson et Jérémy PERROUIN de Saint-Mars-la-Jaille ont reçu la médaille départementale "argent" pour leur engagement depuis de nombreuses années dans le bénévolat.**

Cette distinction leur a été remise à Ancenis-Saint-Géréon par Louis SAVARY, Président du Comité Des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Loire-Atlantique.

► Pour les associations qui désirent récompenser leurs bénévoles, contact : henri.guingan@orange.fr ou 06.60.06.35.41



ACRE

LA COURSE DE LA CHANDELEUR ANNULÉE

► L'association ACRE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nouvelle année qui commence par l'annulation de la 2^e édition de la Course de la Chandeleur.

Devant la flambée épidémique et au regard des mesures actuellement en vigueur, la manifestation n'a plus de sens.

En effet, la récompense pour les participants étant de déguster une crêpe et/ou un bol de potage, l'association risque de ne pas être autorisée à le faire.

Elle va donc rembourser les coureurs inscrits et croiser les doigts pour que, en 2023, cette course puisse se faire.



LES AMIS DE L'ORGUE

REPORT DES CONCERTS

► L'association Les Amis de l'Orgue, au regard de la situation épidémiologique, avait décidé de reporter les concerts initialement prévus les 16 et 19 décembre derniers.

L'association proposera de nouvelles dates, au printemps, en fonction de l'évolution de la 5^e vague et de la disponibilité des musiciens.

Elle les communiquera dès que celles-ci seront fixées.



SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

► SOS Urgence Garde d'Enfants est une association créée en 1978 à Paris pour aider les parents ayant besoin d'une garde ponctuelle, urgente ou exceptionnelle.

L'association intervient du lundi au vendredi uniquement pendant la période scolaire de 7h30 à 18h.

Les bénévoles sélectionnés doivent fournir un certificat médical d'aptitude physique. De plus, une assurance est souscrite par le bureau national au bénéfice des enfants et des bénévoles.

La prise en charge est rapide, sans adhésion, soit à votre domicile, soit au domicile d'une des bénévoles. La participation volontaire et libre sert au fonctionnement de l'association.

"Ma nounou est malade, mon enfant est malade, comment faire ?"

"J'ai un imprévu demain. Comment faire garder mon enfant ?"



► Appelez les bénévoles de SOS Urgence Garde d'Enfants au 02.51.14.18.61.
Site internet : sosurgencegardenfants.org
Mail : paysdancenis@sosurgencegardenfants.org

► L'association recherche toujours des bénévoles afin d'étoffer son équipe.

Vous aimez les enfants ; vous êtes disponible un jour par mois pour rendre service aux parents désespérés ponctuellement. C'est avec plaisir que vous serez accueilli au sein de SOS Urgence Garde d'Enfants.

► Merci d'appeler le 06.49.23.20.43 (Lucienne BOISNEAU) ou 06.17.91.41.21 (Marie-Thérèse COLLIBAULT)

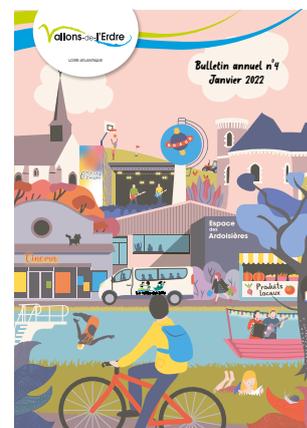
ERRATUM

BULLETIN ANNUEL

► Des erreurs et oublis se sont glissés dans l'agenda du bulletin annuel.

Le Forest Trail organisé par l'ACRE aura lieu le dimanche 25 septembre (et non le 17 septembre).

Le Comité des fêtes de Freigné organisera ses randonnées le dimanche 13 mars et le samedi 11 juin.



MARDI 1^{ER} FÉVRIER

Permanence de l'espace multimédia

par Biblio'Fil

Sophie de l'espace multimédia d'Ancenis est présente pour répondre à vos questions, vous aider dans l'utilisation d'outils multimédia, la navigation sur Internet, l'accès aux sites dédiés à l'emploi, l'administration, la création et l'utilisation d'un mail.

Sans réservation

10h, bibliothèque, Saint-Mars-la-Jaille

JEUDI 3 FÉVRIER

Découvrez les dessous du ciné-concert "Charlie CHAPLIN"

par la commune de Vallons-de-l'Erdre et Biblio'Fil

En présence d'une médiatrice et de musiciens de l'Orchestre National des Pays de la Loire - gratuit

17h30, bibliothèque, Saint-Mars-la-Jaille

► Inscriptions sur www.billetweb.fr/onpl-rencontre-artistique

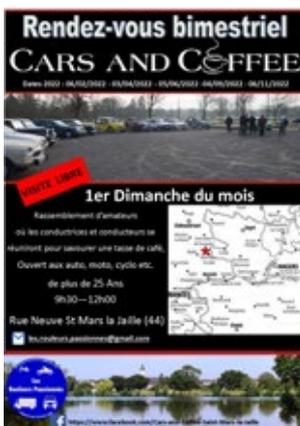
DIMANCHE 6 FÉVRIER

Cars and Coffee

Rassemblement d'amateurs où les conductrices et conducteurs se réuniront pour savourer une tasse de café

Ouvert aux autos, motos, cyclos...

9h30-12h, plan d'eau, Saint-Mars-la-Jaille



MERCREDI 9 FÉVRIER

Une imprimante 3D sera installée à la bibliothèque par l'espace multimédia

par Biblio'Fil

Vous pourrez découvrir son fonctionnement et lancer la production de petits objets.

10h, bibliothèque, Saint-Mars-la-Jaille

► Réservation obligatoire au 02.40.97.37.26

VENREDI 11 FÉVRIER

Don de sang

Sur rendez-vous

16h30-19h30, MCL, Freigné

► Rendez-vous sur mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr



VENREDI 11 FÉVRIER

Les tabliers d'Estelle

par Biblio'Fil

Estelle revient raconter des histoires et chanter des comptines aux tout-petits.

9h30 et 10h30, bibliothèque, Saint-Mars-la-Jaille

► Réservation obligatoire au 02.40.97.37.26

LUNDI 21 FÉVRIER

Atelier d'écriture

par Biblio'Fil

14h, bibliothèque, Saint-Mars-la-Jaille

► Réservation obligatoire au 02.40.97.37.26

VENREDI 25 FÉVRIER

Atelier motricité libre

par le Relais Petite Enfance Vallonnais

Partagez un moment en famille en présence de professionnels de l'enfance - gratuit

9h-11h45 (horaires libres), salle de la Charlotte, Saint-Mars-la-Jaille

► Sur inscription au 02.85.29.33.00 ou à rpe@vallonsdelerdre.fr

LUNDI 28 FÉVRIER

Pause conviviale

par le Secours Catholique

Projection d'un film suivie d'échanges

14h-17h, Pause Solid'Erdre, rue de la Garenne, Bonnœuvre

► Renseignements : 07.86.49.60.69 ou pausesoliderdre.440@secours-catholique.org

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

VENREDI 4 MARS

Charlot joue en concert

par l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL)

Ciné-concert (plus d'informations p.16)

20h30, espace Paul GUIMARD, Saint-Mars-la-Jaille,

► Réservation sur www.vallonsdelerdre.fr/saison-culturelle--2021-2022/



SAMEDI 5 MARS

Spectacle comique d'Elia RABINE

par l'Amicale des chasseurs de Maumusson

Tarifs : 12 € adultes / 6 € enfants (- de 12 ans)

20h30, salle des Hêtres, Maumusson

► Réservation au 02.40.97.63.35 ou 02.40.97.60.02 (après 18h)

SAMEDI 12, DIMANCHE 13, VENREDI 18 ET SAMEDI 19 MARS

Variétés de Vritz Variety Village

par Familles Rurales de Vritz

20h30/14h30, espace des Ardoisières, Vritz

► Réservation par SMS au 06.29.86.91.85 ou par mail à vritzvarietyvillage@hotmail.fr

DIMANCHE 13 MARS

29^e randonnée

par le Comité des fêtes de Freigné

Circuit pédestre : 8 km, 13 km, 18 km

Circuit VTT : 20 km, 40 km

Circuit cyclo : 80 km

Ravitaillement sur les différents parcours
 Repas chaud à l'arrivée

départ à 8h, salle des sports, Freigné

► Renseignements : Robert MASSÉ au 02.41.92.01.47 ou M-Françoise DEROUIN au 02.41.92.70.29

CULTURE

CHARLOT JOUE EN CONCERT

► Rendez-vous le vendredi 4 mars pour un ciné-concert à 20h30 à l'espace Paul GUIMARD.



Entrez dans l'univers du cinéma et celui de l'orchestre grâce à une figure universelle : celle de Charlie CHAPLIN. Les 40 musiciens de l'ONPL lui rendent hommage au cours d'un ciné-concert qui permettra de redécouvrir la faconde et l'humour de ce début de siècle, tout en leur donnant un nouvel élan musical.

Sur une partition spécialement écrite pour l'occasion, l'ONPL s'empare de 3 célèbres courts-métrages (Charlot pompier, Charlot s'évade et Charlot patine). Avec une incroyable précision, la musique répond ici à l'image accompagnant à merveille les facéties de Charlot. Ce ciné-concert nous replonge dans les débuts du cinéma, avant !

Une rencontre artistique avec l'ONPL est prévue à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille jeudi 3 février à 17h30. Cette rencontre sera assurée par Éric COSTA, contrebassiste à l'ONPL et Pauline GESTA, médiatrice. Un temps d'échange et de rencontre privilégié qui permettra de mieux connaître le fonctionnement d'un orchestre professionnel et de découvrir les univers du ciné-concert et de CHAPLIN.

Tout public / entrée gratuite

► Le nombre de places étant limité, la réservation est vivement conseillée : <https://www.billetweb.fr/onpl-rencontre-artistique>

LA SAISON CULTURELLE CONTINUE...

► Samedi 2 avril à 20h30 à l'espace Paul GUIMARD, rendez-vous pour le spectacle "Mon père est une chanson de variété".

Robert, faute de père, a grandi sur les conseils avisés, ou pas, des chanteurs de variété. Épaulé d'un DJ aux faux airs de crooner, il livre avec une bonne dose d'autodérision sa version de l'histoire, nous fait chanter sur les refrains de sa vie. Il nous balade avec panache entre fiction et réalité, gravité et légèreté, rire et émotion, dans une comédie irrésistible qui a vraiment tout d'une chanson populaire.



Scannez pour consulter la programmation complète et réserver vos places de spectacle ou rendez-vous sur www.vallonsdelerdre.fr/saison-culturelle-2021-2022/

CINÉMA JEANNE D'ARC

AU CINÉMA CE MOIS-CI

► Découvrez la programmation de février au Cinéma Jeanne d'Arc.

MERCREDI 2 FÉVRIER

- Vaillante : 15h
- En Attendant Bojangles : 20h30

VENREDI 4 FÉVRIER

- Vaillante : 20h30
- Scream : 22h30

SAMEDI 5 FÉVRIER

- Vaillante : 15h et 20h30
- Scream : 22h30

DIMANCHE 6 FÉVRIER

- Vaillante : 10h30 et 15h

LUNDI 7 FÉVRIER

- En Attendant Bojangles : 20h30

MARDI 8 FÉVRIER

- Vaillante : 15h

MERCREDI 9 FÉVRIER

- Tous en scène 2 : 15h
- L'amour c'est mieux que la vie : 20h30

VENREDI 11 FÉVRIER

- Ouistreham : 20h30
- Nightmare Alley : 22h30

SAMEDI 12 FÉVRIER

- Tous en scène 2 : 15h
- L'amour c'est mieux que la vie : 20h30
- Nightmare Alley : 22h30

DIMANCHE 13 FÉVRIER

- L'amour c'est mieux que la vie : 15h

► Tarifs : 6 € à partir de 14 ans ; 4 € moins de 14 ans
Avec la carte de fidélité : 10^e entrée gratuite

■ Suivez l'actualité du cinéma sur la page Facebook @Cinema.Jeanne.D.Arc



Scannez pour consulter la programmation ou rendez-vous sur cinema.jeannedarc.free.fr/

JEU



Je me balade dans Vallons-de-l'Erdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ?

Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @CommunedeVallonsdeLErdre

Valentin

RÉPONSE DU MOIS DERNIER



La chapelle Saint-Clément à Saint-Sulpice-des-Landes